



Fédération pour la protection
du patrimoine naturel de l'Arc jurassien

www.pro-cretes.ch

Le 5 juillet 2011

Le nouveau sens civique à la sauce Suisse Eole

Dans un récent communiqué, Suisse Eole appelait les opposants aux projets éoliens à «davantage de compromis et de sens civique» ainsi qu'à «considérer l'intérêt général». Cela consisterait-il, pour les citoyens, à se taire en se laissant bernier et endormir comme des moutons bien sages?

La Fédération Pro Crêtes tient tout d'abord à dénoncer l'absence d'objectivité et d'indépendance dont fait preuve Suisse Eole, dont de nombreux membres sont impliqués financièrement d'une manière ou d'une autre dans les projets éoliens. Evoquer l'intérêt général dans de telles conditions n'est-il pas pour le moins grotesque de la part de Suisse Eole?

La Fédération Pro Crêtes rappelle également que l'opposition au développement éolien repose sur des arguments solides, relevant de l'intérêt général. Le «sens civique» demande, au contraire, que les citoyens refusent de se taire et s'opposent à l'implantation d'éoliennes.

Intérêt général: vraiment?

Mandatée par l'Office fédéral de l'énergie (OFEV) pour promouvoir l'énergie éolienne et informer la population, Suisse Eole est en principe au service de l'intérêt public. Or force est de constater que l'indépendance de cet organisme vis-à-vis des intérêts privés est tout sauf garantie.

Suisse Eole ne respecte pas ses statuts puisqu'elle est devenue un véritable lobby pro éolien, subventionné par les contribuables suisses. La question du conflit d'intérêt doit être soulevée : nombre de ses membres sont en effet directement et personnellement intéressés financièrement dans le développement de projets éoliens. Au sein de Suisse Eole, on trouve

entre autres le membre de l'équipe dirigeante d'une entreprise spécialisée dans les domaines de l'approvisionnement durable en énergie ; le directeur général d'une société active dans l'investissement vert et le développement de projets renouvelables ; le directeur adjoint d'un bureau d'ingénieurs en charge de l'étude des projets éoliens ; le conseiller d'un grand promoteur de projet éolien chargé de la négociation des sites d'implantation...

Par conséquent, La Fédération Pro Crêtes appelle les citoyens qui veulent s'informer sur la problématique de la production d'énergie en Suisse et l'éolien en particulier à ne pas le faire exclusivement auprès de Suisse Eole, dont l'information n'est pas neutre. Il existe de nombreux sites internet et publications dans lesquels le public intéressé trouvera des analyses et articles de gens très compétents, n'ayant eux aucun intérêt personnel dans l'implantation de parcs éoliens en Suisse.

Une opposition fondée

La Fédération Pro Crêtes rappelle les importantes nuisances de l'éolien, qui n'est pas du tout une production électrique verte: centaines de milliers de mètres cubes de béton déversés dans les pâturages et forêts, déboisement pour construire des routes d'accès permettant le passage de gigantesques machines, ravages pour la biodiversité, pour les sources souterraines, ravages sociaux dans les villages et au sein des populations ayant à subir les machines très bruyantes et surtout production ridiculement faible dans l'Arc jurassien, à défaut de vents adéquats et soufflant suffisamment.

L'éolien est par ailleurs reconnu pour être une énergie à faible densité énergétique. Autrement dit, il faut y consacrer beaucoup d'espace pour produire quelques pourcents de la consommation nationale. Or en Suisse, l'espace non construit est une ressource en voie de disparition. Le développement de l'éolien industriel, en particulier dans une région comme l'Arc jurassien, constitue actuellement la principale menace sur cette ressource.

Contacts

Fabienne Chapuis, Secrétaire générale de la Fédération Pro Crêtes

Tél.: 032 861 15 35 - Port.: 078 901 13 01